

le mag,

JOURNAL DU
KREMLIN-BICÊTRE

OCTOBRE
2022

UNIVERSITÉ

POPULAIRE

PERMANENTE

Décryptage

Le savoir à portée de tous

GRAND ANGLE
RD7 : la sécurité
avant tout

UNE VIE
Vancy Masengo, les
mots pour le dire







Dans le prolongement de l'été

Le 17 septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine, les comédiens de la compagnie *Adhok* ont investi le parc de Bicêtre, puis la rue Rossel pour proposer aux Kremlinois leur spectacle *Qui Vive*. Une représentation déambulatoire en partenariat avec l'ECAM qui a ravi petits et grands et leur a rappelé les plus belles heures des Estivales.

Crédit photo : Adèle Saconney

Sommaire

OCTOBRE 2022

07 ÉVÉNEMENTS

- Les « Foulées kremlinoises », une course pour la bonne cause
- Des stages sportifs pour les jeunes
- Nouveau logo de la ville : vous avez choisi !



10 GRAND ANGLE

- Avenue de Fontainebleau : la sécurité avant tout

12 DÉCRYPTAGE

- Université populaire permanente : le savoir à portée de tous

18 UNE VIE

- Vancy Masengo, les mots pour le dire



21 VIE ASSOCIATIVE

- Association de bienfaiteurs

22 VIE POLITIQUE

- Conseil municipal participatif : la parole aux Kremlinois

23 MÉMOIRE VIVE

- Les visages de l'hôpital – 1/6 – « Le grand renfermement »

25 VIE PRATIQUE

26 TRIBUNES DES GROUPES



Lancement de la Campagne 2022/2023

INSCRIPTION À PARTIR DU 18 OCTOBRE 2022

INFORMATION ET INSCRIPTION
01 45 21 86 80

3, rue Yitzhak Rabin - 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Tous les mardi, mercredi, jeudi, et vendredi
de 9h00 à 11h30

JOURNAL DU KREMLIN-BICÊTRE

Directeur de la publication : Jean-Luc Laurent *Rédacteur en chef : Philippe Lefebvre* *Comité de rédaction : Anissa Azzoug, Corinne Bocabeille, Jean-François Delage, Pascal-François Ducloux, Catherine Fourcade, Philippe Lefebvre, Estéban Piard, Jean-Pierre Ruggieri, Ibrahima Traoré, Maxime Vasseur*
Conception et direction artistique : Pierre Canville *A collaboré à ce numéro : Alexandre Chabaux* *Secrétariat de rédaction : Direction de la démocratie locale*
Photos : Alex Bonnemaison, Direction de la démocratie locale
Régie publicitaire : Micro 5, tel : 06 25 23 65 66 *Impression : RAS*
Tirage : 14 000 exemplaires *N° ISSN : 1141-4502*

Le Mag' – Journal du Kremlin-Bicêtre

1, place Jean Jaurès 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Dépôt légal à parution 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex,
tél. : 01 45 15 55 55

journal@ville-kremlin-bicetre.fr
kremlinbicetre.fr

   /villeKB





Préserver la planète et protéger les Kremlinois

Le début de l'automne est marqué d'un mot, celui de la « sobriété ».

Dans ce contexte, le Gouvernement réouvre une centrale à charbon et préfère distribuer des aides ponctuelles plutôt que d'entreprendre une action politique efficace pour l'énergie, qui devrait passer par le contrôle public total d'EDF et les blocages des prix. **Le Gouvernement refuse même de taxer les super-profits, alors que tous les acteurs économiques, jusqu'au secrétaire général de l'ONU, le réclament.**

Au Kremlin-Bicêtre, nous n'avons pas attendu les appels du Gouvernement pour agir. Depuis deux ans, nous rénovons le patrimoine de la ville, notamment pour mieux l'isoler et éviter les déperditions de chaleur. En deux ans, nous avons baissé la consommation d'eau de la ville de 12 % et celle de gaz et d'électricité de 10 %.

En 2023 et dans les années à venir, nous continuerons ce travail important pour améliorer la consommation de fluides. **Ce sont des actions concrètes pour préserver notre planète.**

À l'heure où les prix augmentent, de nombreux Kremlinois connaissent des difficultés, notamment financières. **La Ville agit pour les protéger.**

À partir de novembre, les aides distribuées par le Centre communal d'action sociale

seront renforcées pour soutenir les ménages qui doivent faire face aux augmentations du coût de l'énergie.

Le pouvoir d'achat des personnes aux revenus modestes et des classes moyennes est une préoccupation constante de la ville.

Dans cette période, vous pouvez compter sur votre ville pour vous protéger. Notre ville, comme toutes les communes de France, est en première ligne pour assurer le fonctionnement des services publics de proximité.

Nos villes, qui sont donc confrontées à l'inflation qui entraîne l'augmentation des coûts de la restauration scolaire et de l'énergie notamment, tirent la sonnette d'alarme. **Ensemble, nos communes demandent au Gouvernement d'agir dans un plan d'urgence** afin de ne pas être contraints de fermer des services publics, de répercuter les hausses des prix sur les usagers ou d'augmenter les impôts. **Le Conseil municipal le 15 septembre dernier a demandé au Gouvernement d'annuler la baisse de 10 milliards de dotations publiques prévues** et de prévoir dès 2023 un plan d'urgence pour les communes.

Jean-Luc LAURENT

Maire du Kremlin-Bicêtre
votremaire@ville-kremlin-bicetre.fr

▼ 10 septembre – Square Anne-Sylvestre

Inauguration en musique

Accompagné par les chansons des enfants kremlinois ainsi que par plusieurs élus, Jean-Luc Laurent, le maire du Kremlin-Bicêtre, a rendu hommage à la chanteuse Anne Sylvestre en inaugurant le square qui porte désormais son nom. Refait à neuf avant l'été, en concertation avec les riverains, le square bénéficie à présent de nouvelles aires de jeux, d'espaces verts repensés ainsi que d'un jardin partagé.



▲ 3 septembre – Gymnase Ducasse

Reprise manquée

Pour son retour dans l'élite, l'équipe de futsal du Kremlin-Bicêtre avait à cœur de bien débiter sa saison devant son public. En s'inclinant sur le score de 4 buts à 2, le KB United a subi la loi du Nantes Métropole Futsal, une des meilleures formations du championnat de D1. Une défaite qui s'est jouée sur quelques détails et qui promet de meilleurs résultats pour la suite.



◀ 17 et 18 septembre – Hôtel de Ville

N'oubliez pas le guide !

À l'occasion des Journées du patrimoine, les curieux venus découvrir l'histoire de la mairie ont eu l'agréable surprise d'être guidés dans leur visite par le maire en personne. De la salle conseil à la salle des mariages, en passant par son propre bureau, Jean-Luc Laurent leur a révélé les coulisses de la maison commune avec un plaisir évident... et partagé.

▲ 23 septembre – Club Lacroix

Bien dans son assiette

« Opération Bœuf Île-de-France ». Tel est le nom du menu spécial concocté par le service restauration de la ville à destination des écoliers, mais aussi des habitués du Club Lacroix, qui ont savouré un émincé de bœuf aux carottes, cuisiné à partir d'une viande élevée dans l'Oise. Un coup de projecteur sur les circuits courts alimentaires qui a fait le bonheur de chacun.

▶ 24 septembre – Avenue Eugène-Thomas

Vide-grenier

Après le succès de la première édition du mois de mai dernier, le vide-grenier a de nouveau disposé ses stands des deux côtés de l'avenue Eugène-Thomas. Durant toute la journée, les Kremlinois ont ainsi renoué avec la satisfaction de déambuler entre statuettes, objets hétéroclites ou vêtements, pour dénicher les bonnes affaires.



Les « Foulées kremlinoises », une course pour la bonne cause

Le samedi 15 octobre, la ville s'associe à l'opération *Octobre Rose*, qui vise à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche, en invitant les Kremlinois à participer aux premières « Foulées kremlinoises », une course pédestre pour tous les âges, au départ du stade des Esselières. Organisé par l'Office municipal des sports (OMS), l'événement propose trois courses distinctes à partir de 10h : une pour les enfants jusqu'à 10 ans d'une distance de 1200 mètres ; une deuxième pour les adolescents jusqu'à 15 ans courue sur 2000 mètres ; enfin une course pour les adultes qui sillonne le haut de la ville sur un parcours d'une boucle de 3 km environ avec deux tours. Les Foulées kremlinoises peuvent aussi se faire en marchant.

La course est gratuite, mais les Kremlinois sont encouragés à faire un don minimum de 2 €. Au-delà de leur effort physique, les participants auront en effet la possibilité d'apporter leur contribution à ce mois de sensibilisation en faisant des dons pour la recherche, qui seront ensuite remis intégralement à l'association de lutte contre le cancer, présente lors de cette manifestation. Pour Morad Lateb, président de l'OMS, « *c'est une belle cause qui mérite une forte mobilisation des Kremlinois. L'OMS structure fédératrice, apportera sa contribution à travers la mobilisation de tous ses membres.* »

Pour prendre part à cet événement, les inscriptions auront lieu sur place le jour-J, à partir de 9h. Si aucun certificat médical n'est nécessaire pour participer, les mineurs de moins de 16 ans devront en revanche se munir d'une autorisation parentale, que les parents devront signer préalablement ou sur place. —



Qu'est-ce que l'Office municipal des Sports ?

Créé en 2021 à l'initiative de la ville, l'Office municipal des sports rassemble les clubs sportifs CSAKB, CSAFKB, USKB, KBF, ADASE et Citoyenneté active ainsi que l'Éducation nationale. Son objectif est de créer du lien entre les disciplines sportives et d'organiser des événements sportifs inter-clubs. Le président de l'OMS, Morad Lateb, est aussi président du CSAKB. Une rotation de présidence est prévue entre clubs.

i **Les Foulées kremlinoises**
Samedi 15 octobre, à partir de 10h
Au stade des Esselières

Des stages sportifs pour les jeunes



i **Stage Sport Découverte**
26, 27 et 28 octobre et 2, 3 et 4 novembre
De 9h à 17h
Ecole Charles-Péguy
Complexe sportif du COSEC
Inscription à l'accueil de la mairie

Pour les vacances de la Toussaint, le service des sports de la Ville a concocté des « Stages Sport découverte » à destination des jeunes Kremlinois de 8 à 12 ans. Principalement axé sur une initiation au roller et au tir à l'arc, les participants auront aussi l'occasion de se dépenser sur d'autres activités tout aussi ludiques.

Les 26, 27 et 28 octobre, mais aussi le 2, 3 et 4 novembre prochains, le sport sera à la fête pour les jeunes Kremlinois de 8 à 12 ans. Pour ces deux sessions de stages qui se dérouleront de 9h à 17h, les sportifs en herbe auront l'embarras du choix pour s'initier à une nouvelle activité ou se perfectionner dans une discipline tout en s'amusant. Le matin, encadrés par six animateurs spécialisés, les enfants pourront ainsi chausser les patins dans le préau de l'école Charles-Péguy pour une séance de roller. À la même heure, dans l'enceinte du COSEC Elisabeth et Vincent Purkart, un autre groupe tentera de viser juste en s'exerçant au tir à l'arc.

Deux activités qui seront complétées l'après-midi par une découverte de multiples sports sous forme de petits ateliers : sarbacane, bowling, course d'orientation, escalade, etc. Si le temps est de la partie, les enfants auront aussi l'occasion de se mesurer à la pétanque, de s'entraîner au lancé du frisbee ou de profiter des installations du skatepark pour continuer à patiner. De quoi faire le plein d'énergie et revenir en forme pour aborder une nouvelle rentrée... —

KB Le Kremlin Bicêtre

Nouveau logo de la ville : vous avez choisi

Les Kremlinois avaient jusqu'au 1^{er} octobre pour se prononcer, lors d'une consultation citoyenne, sur deux propositions de logos destinés à renouveler l'identité visuelle de la ville. Après dépouillement des 482 votes, les votants ont opté majoritairement pour la première proposition.

Le verdict des urnes est tombé. Avec 482 suffrages exprimés, c'est la proposition n°1 qui remporte l'adhésion d'une majorité de Kremlinois, forte de 348 voix. À travers ce choix, les votants ont semble-t-il été séduits par un sigle épuré cherchant à faire graphiquement le lien entre les habitants et leur ville. Arrivée en seconde position, la proposition n°2, qui souhaitait symboliser « une ville qui rassemble autour de valeurs fortes », aura moins convaincu, puisqu'elle n'aura recueilli que 134 voix. Ce nouveau logo viendra ainsi remplacer celui que nous connaissions depuis le milieu des années 90, pour moderniser l'image de la ville du Kremlin-Bicêtre.

L'objectif de cette consultation citoyenne était d'associer les habitants à cette démarche de renouveau, en

leur permettant d'exprimer leur avis tout au long de ces dernières semaines. « Les Kremlinois ont choisi leur nouveau logo et nous les en remercions. Nous allons maintenant le décliner progressivement sur les supports municipaux. Cela peut prendre du temps car il n'est pas question de changer des panneaux d'affichage en bon état par exemple », précise Jean-François Delage, premier adjoint au maire.

Ce nouveau logo viendra ainsi remplacer progressivement celui que nous connaissions depuis le milieu des années 90, pour moderniser l'image de la ville du Kremlin-Bicêtre. Votre Mag' en sera ainsi paré à partir du numéro de novembre. —

Enquête sur la communication de la ville

1 - Comment prenez-vous connaissance de l'actualité de la ville ?

- Via Le Mag'
- Par les informations diffusées dans les boîtes aux lettres
- Sur le site internet et les réseaux sociaux
- Grâce à l'affichage municipal
- Par courriel via l'Info Lettre

2 – Pour une communication municipale plus respectueuse de l'environnement, seriez-vous prêt à remplacer une partie de votre information « papier » au profit d'une information numérique ?

- Oui
- Non

3 – Souhaiteriez-vous recevoir l'actualité du Kremlin-Bicêtre chaque semaine par courriel ?

- Oui
- Non

Si oui, inscrivez-vous en nous donnant votre adresse courriel :

Ce coupon est à déposer jusqu'au 30 novembre dans l'urne de l'accueil de la mairie, ou à retourner par courriel à : communication@ville-kremlin-bicetre.fr



Une nouvelle conseillère numérique à l'Écho

Afin de réduire la fracture numérique et de permettre aux personnes éloignées des nouvelles technologies de pouvoir mieux appréhender l'univers de l'informatique, la médiathèque l'Écho accueille depuis septembre une conseillère numérique, grâce aux financements de l'action par l'État, en la personne de Sophie Lucas. À travers des permanences, des rendez-vous individuels ou encore des ateliers réguliers, son action permet d'identifier rapidement les besoins de chacun et d'y apporter un premier niveau d'aide immédiat. De plus, grâce à ses précieux conseils, apprendre à réaliser ses démarches en ligne, découvrir les outils et les usages du numérique et gagner en autonomie n'aura jamais été aussi facile. Enfin, une fois par mois, au cours d'un « café numérique », Sophie Lucas dispense une formation sur les sujets d'actualités ou ceux qui font la culture numérique : sécurité, réseaux sociaux, culture en ligne, s'amuser sur internet, navigation sur le web, etc.

Réouverture de la piscine

Après deux mois de fermeture en raison de travaux d'entretien, la piscine intercommunale du Kremlin-Bicêtre gérée par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a rouvert ses portes le 12 septembre. D'un montant de 250 000 €, l'opération a permis la remise en état du mur mobile de séparation des bassins, la réparation du revêtement d'étanchéité ainsi que la réfection de la pa-taugeoire. De quoi ravir tous les amateurs de natation, quel que soit leur âge.



Une nouvelle interface pour le Compte citoyen famille

Depuis le mois de juillet, le Compte citoyen famille s'est doté d'une nouvelle interface pour faciliter la vie des familles kremlinoises. Cette nouvelle version permet de visualiser les inscriptions de l'ensemble des enfants sur un calendrier unique, de vérifier et de mettre à jour ses informations personnelles ou encore de réserver des activités pour l'année scolaire 2022-2023 en une seule fois sur la base d'une semaine type. Vous avez toujours la possibilité de consulter vos tarifs, de payer vos factures de cantine, mais aussi de modifier et d'annuler les réservations selon les modalités en vigueur.

Corbeilles gourmandes pour que les séniors fêtent la nouvelle année.



➤ **INSCRIPTION
AU CLUB LACROIX**
JUSQU'AU 21 OCTOBRE
Informations au
01 46 72 46 09

Avenue de Fontainebleau : la sécurité avant tout

Depuis mi-septembre, de grandes jardinières ont été disposées par la Ville tout le long de la piste cyclable bleue de l'avenue de Fontainebleau, dans le sens Paris-province. L'objectif de cette mesure ? Rendre le trottoir aux piétons et créer un meilleur partage de l'espace public sur un axe très fréquenté.

Après de longs mois d'échanges infructueux avec le Conseil départemental, gestionnaire de la RD7, qui avait accepté de déplacer la piste cyclable sur une voie provisoire avec les bus dans l'attente de la réalisation demandée par la ville d'une piste dédiée aux vélos, la ville a pris la décision de sécuriser le cheminement des piétons au même titre que les itinéraires cyclables.

Le 13 septembre dernier, les passants de l'avenue de Fontainebleau ont vu s'installer plusieurs bacs végétalisés le long du « ruban bleu », qui désigne l'ancienne piste cyclable qui occupait une partie du trottoir, depuis la rue du 14 juillet jusqu'à Villejuif. La ville a en effet souhaité s'attaquer au désordre urbain qui règne sur toute la partie piétonne, où se croisent dangereusement passants, cyclistes et trottinettes électriques, provoquant des heurts et faisant craindre des accidents. Une mesure qui a fini par s'imposer à la demande du Conseil de quartier en attendant que le Conseil départemental efface la piste bleue sur le trottoir afin que l'avenue de Fontainebleau puisse bénéficier d'un partage apaisé des usages.

Une demande de longue date

Créée à la sortie du confinement par le Conseil départemental du Val-de-Marne, chargé de cette route départementale, la « piste cyclable sanitaire » a longtemps fait l'objet de tractations entre ce dernier et la ville au sujet de son emplacement. Dans un courrier daté du 20 mai 2021, adressé au président du Conseil départemental, le maire du Kremlin-Bicêtre, Jean-Luc Laurent, évoquait déjà son incompréhension « quant aux travaux réalisés par les

services départementaux avenue de Fontainebleau ». En effet, suite à la mise en œuvre d'une voie partagée bus/vélo dans le sens Paris-province, comme convenu avec le département, l'édile insistait sur l'objectif « de rendre le plein usage du trottoir aux piétons et de permettre, tant aux cyclistes qu'aux piétons, d'évoluer dans un espace qui évite les conflits d'usage ».

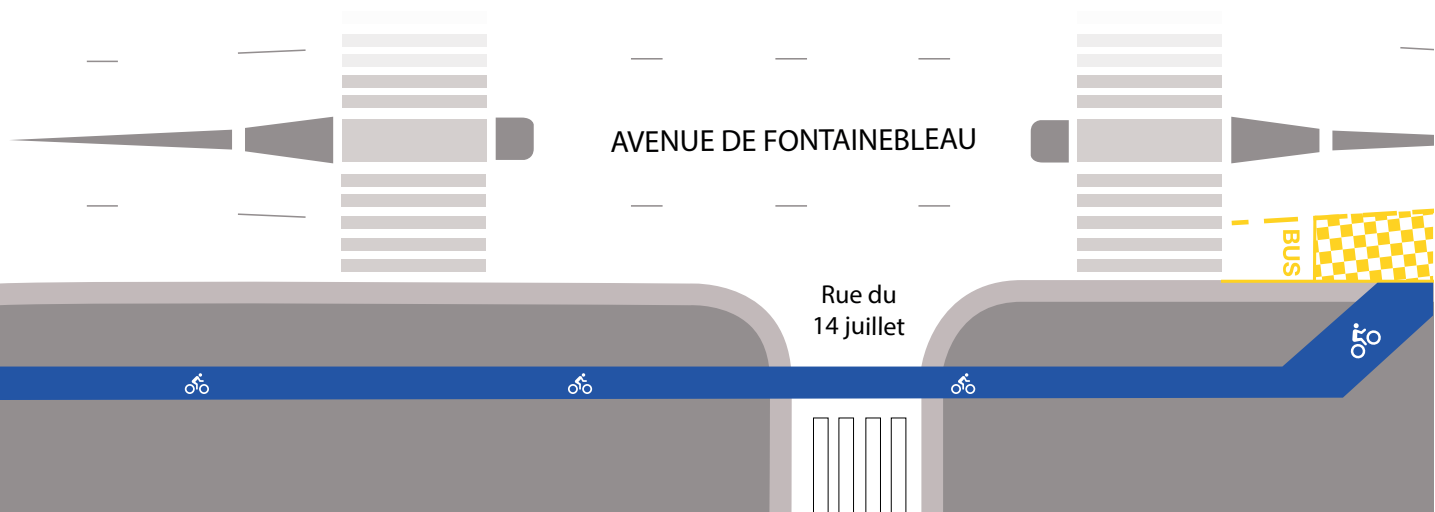
« Le principal problème de l'avenue de Fontainebleau est que les espaces cyclables n'avaient pas suffisamment été anticipés, précise Sidi Chiakh, adjoint au maire chargé de la voirie. Aujourd'hui, les vélos ont l'impression d'être en trop, quel que soit leur emplacement. Ce que nous voulons faire avec le Conseil départemental, c'est aboutir à un aménagement durable ». En avril 2022, un nouveau courrier du maire prévenait, à défaut d'aménagement, de « l'installation de jardinières et de mobilier urbain sur cet axe, et plus particulièrement sur cette piste cyclable ». Une demande qui avait été formulée à de nombreuses reprises par les habitants lors des Conseils de quartiers.

Des avis divers

La mise en œuvre de cette décision n'a pas manqué d'interpeller les habitués de l'avenue de Fontainebleau sur la situation confuse qui règne autour de cette piste cyclable, avec des avis parfois divergents, mais toujours bien tranchés. « J'habite ici depuis 44 ans, indique Alice, concierge sur l'avenue de Fontainebleau. Il y a quelques mois, un cycliste m'a renversée alors que je sortais mes poubelles. J'ai eu le poignet cassé ! Aux abords des magasins, la vitesse des cyclistes est un danger pour les enfants et les piétons ».

Pour Adrien, un agent hospitalier qui sort tous les matins du métro pour rejoindre son lieu de travail, la limite de la piste cyclable pose également problème. « À cet endroit, il n'y a plus de marquage au sol, mais les cyclistes poursuivent tout de même leur chemin à vive allure en nous frôlant bien souvent. C'est dangereux pour nous mais aussi pour eux, car il n'y a aucune signalisation. Il y aurait plus de sécurité pour tout le monde s'ils roulaient directement sur la voie bus ». Une solution qui ne fait cepen-

LA PISTE CYCLABLE DE LA RD7





tant pas l'unanimité. Ainsi, Adelino, un habitant de Villejuif qui emprunte tous les jours cet itinéraire, estime que « condamner le piste cyclable bleue est dommageable », avant de rajouter : « Si j'avais un vélo, je serais plus rassuré de circuler sur la bande bleue que sur la route ! ». L'association « 60 millions de piétons » a quant à elle fait part de son « soutien total » au projet d'effacement de la piste bleue.

Actions de prévention

Afin d'éviter tout quiproquo, la Ville a complété ses installations par la mise en place de panneaux d'interdiction de circuler sur cette portion du trottoir. Ce qui n'em-

pêche pas certains usagers à deux roues d'y poursuivre leur chemin. Ainsi, Sadio, une étudiante de 19 ans, vient d'apprendre qu'elle ne pouvait plus rouler à vélo sur la piste bleue. « Je n'avais pas fait attention aux panneaux d'interdiction, plaide-t-elle. À présent, je vais aller sur la voie partagée, mais avec les bus et les voitures en double file, je ne suis pas très rassurée ». Un double problème que la mairie a pris à bras le corps, en dépêchant sur place les agents de la police municipale de proximité afin de faire enlever les véhicules en infraction et de sensibiliser les cyclistes récalcitrants. « Pour l'instant, nous faisons de la prévention, indiquent les policiers municipaux, mais si le phénomène perdure, nous prendrons d'autres mesures ». Témoin de l'intervention, Françoise, une Kremlinoise de 66 ans, juge l'initiative de la police municipale d'un bon œil. « Les cyclistes roulent tellement vite qu'ils n'ont pas le temps de lire les panneaux, commente-t-elle. Je pense que la situation va rapidement s'améliorer lorsque le département se sera enfin décidé à effacer cette peinture bleue ! ».

Les discussions avec le Conseil départemental se poursuivent, avec l'objectif partagé avec la ville de pouvoir bénéficier d'un aménagement durable qui permette que tous les usagers de l'espace public puissent cohabiter en bonne intelligence et dans le respect des usages de chacun. —

vers Villejuif

BUS ET VELO

Décryptage

UNIVERSITÉ

POUR
L'AVI
RE

PERMANENTE



Université populaire
permanente :

le savoir à portée de tous

Avec près d'une quinzaine de conférences organisées par la Ville depuis le mois de février 2021, l'Université populaire permanente a permis à de nombreux Kremlinois de s'informer et de réfléchir sur des sujets de société aussi variés que les valeurs de la République, l'école, l'amour, les vacances ou encore les *fake news*... Autant de thématiques propres à « démocratiser le savoir » et susciter le débat public. Le cycle de conférences 2022-2023, qui s'ouvre sur la société que nous souhaitons construire pour 2050, s'annonce tout aussi passionnant.

Le savoir est-il réservé à une élite ? C'est précisément pour répondre par la négative à cette question que la Ville a mis en place, depuis près de deux ans déjà, l'Université populaire permanente (UPP) à raison d'une session par mois. Le principe : associer des Kremlinois et des intervenants spécialistes dans leur domaine lors d'une conférence sur une thématique précise, afin que chacun, sans distinction, puisse s'informer et participer librement au débat. « *Trop souvent, et c'est malheureux, la culture ne profite qu'à des initiés*, explique Ghislaine Bassez, l'élue chargée de l'enseignement et de l'éducation populaire. *Parce que nous considérons que le savoir doit être accessible au plus grand nombre, l'ambition de l'Université populaire permanente est précisément de démocratiser le savoir afin de donner naissance au débat d'idées* ».

Un rendez-vous régulier

D'abord diffusée en visio-conférence en raison de la pandémie de Covid-19, l'Université populaire permanente prend son rythme de croisière fin mai 2021, en proposant aux Kremlinois de se rendre un mercredi par mois, à 20h, à l'auditorium Lounès-Matoub de la médiathèque l'Écho. « *Chaque mois, les deux conférenciers bénévoles, souvent des universitaires, sont choisis pour leur expertise et leur pédagogie. L'enjeu est qu'ils puissent vulga-* ▶▶▶



« *L'ambition de l'Université populaire permanente est de démocratiser le savoir afin de donner naissance au débat d'idées* »,

Ghislaine Bassez,
conseillère municipale déléguée
à l'enseignement et à l'éducation populaire



riser leurs propos sur des sujets populaires et accessibles », explique Vanessa Coroyer, responsable du service Vie citoyenne et associative, qui participe à l'organisation des conférences. C'est ainsi que l'Université populaire permanente a accueilli, par exemple, la sociologue Sophie Bernard, le professeur en pédiatrie Yann Mikaeloff, ou bien encore la professeure de philosophie Isabelle de Mequenem. « *Ce que j'aime, c'est avoir un rapport direct avec les intervenants, en leur posant des questions, affirme Annie, une Kremlinoise de 30 ans qui se rend régulièrement aux conférences. Ils n'ont pas forcément répondu à tout et ne diffusent pas de vérités indépassables. Ici, on a aussi notre mot à dire* ».

D'une durée d'une heure et demie, chaque conférence se décompose en deux temps : les deux spécialistes sont questionnés par le modérateur sur leurs points de vue respectifs durant 45 minutes, avant de répondre aux questions du public au cours d'un dialogue ouvert et constructif. Pour Vanessa Coroyer, « *l'Université populaire permanente ne s'arrête pas à la porte de l'auditorium* ». Pour que le savoir soit accessible au plus grand nombre, chaque



Conférence du 16 février 2022.

16 conférence
depuis février
2021

séance fait en effet l'objet d'un enregistrement audio, disponible en podcast sur le site de la ville. « *Ce format permet de diffuser plus largement des questions rarement portées par des villes comme l'amour, les vacances ou encore le bonheur, qui sont plutôt les thèmes de prédilection des milieux culturels et philosophiques* », fait remarquer Ghislaine Bassez. Pour Hervé, 68 ans, qui vient prendre part au débat pour la première fois, « *les podcasts sont une bonne idée. Je vais pouvoir écouter les conférences précédentes, se réjouit-il. Malheureusement, je ne pourrai plus poser de questions !* »

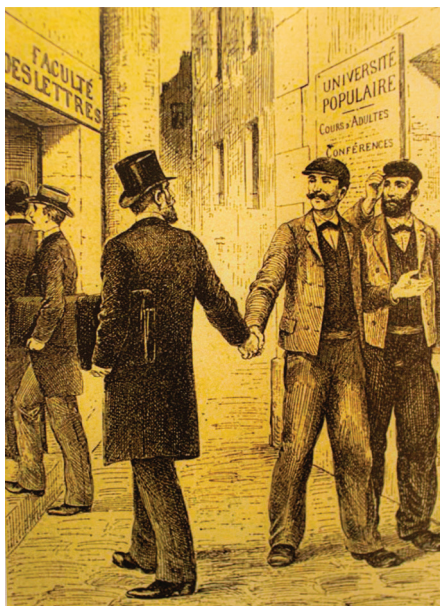
Alimenter le débat

Si les sujets abordés ne sont pas éloignés de l'actualité (les conséquences de la 5G, le télétravail, l'égalité homme-femme ou la détresse des adolescents), d'autres thématiques ont aussi été abordées. Le rapport sur le « Pacte républicain communal » approuvé par le Conseil municipal en mai 2021 préconisait par exemple la mise en place d'« *un cycle de formation citoyenne de l'Université populaire permanente* ». Pour participer à la réparation de la « *fracture républicaine* », cinq conférences ont donc vu le jour sous l'appellation « Les Ateliers de la République », où ont été abordées la laïcité, l'école, l'immigration, les valeurs et l'histoire de la République. « *C'était une très bonne initiative car le fait d'apporter une réflexion exigeante sur ces sujets permet d'habituer les habitants au débat d'idées, malgré une grande diversité culturelle* », commente Annie. ▶▶▶





1 projection
et **1 spectacle** suivis
d'un débat



Brève histoire des universités populaires

C'est à la fin du XIX^{ème} siècle que les universités populaires prennent leur essor un peu partout en France. Si les lois de Jules Ferry, adoptées dès 1881, permettent aux enfants de 6 à 13 ans de recevoir un enseignement obligatoire et gratuit, les adultes ne sont alors pas concernés par la mesure. Les universités populaires essaient donc dès l'origine de combler cette lacune en s'adressant à un public qui n'a pu bénéficier auparavant de

« l'instruction publique ». C'est dans ce contexte que Georges Deherme, un ouvrier typographe anarchiste, lance un appel pour fonder une « Société des universités populaires », afin d'éclairer l'opinion publique et de donner l'occasion aux intellectuels de rencontrer la classe ouvrière.

À partir de 1895, l'Affaire Dreyfus devient un véritable accélérateur dans la propagation des universités populaires en France. Face aux théories antisémites qui déchirent alors le pays, beaucoup de municipalités républicaines décident d'apporter un soutien financier à la création des universités populaires, qui tentent de diffuser une réponse humaniste à la crise. En 1901, on en dénombre 124 en France, notamment à Paris, Bourges ou Nancy. Après un déclin observé durant la Première Guerre mondiale, les universités populaires retrouvent un regain de vitalité dans l'entre-deux-guerres, où beaucoup se créent sous forme d'association, avec une orientation politique et syndicale plus marquée à l'aube du Front Populaire. Avec les événements de mai 1968, apparaît la demande d'une « université autrement », qui donne un nouveau souffle à ce mouvement d'éducation pour tous. Depuis quelques années, les universités populaires sont aussi l'initiative de petites communes qui promeuvent l'éducation de tous comme la condition d'exercice de la citoyenneté et de la démocratie.



Le 8 décembre 2021, la laïcité était illustrée par une pièce de théâtre.



Thibaut Nguyen et Fanny Parise, les intervenants de la conférence du 21 septembre dernier.

À l'occasion de cette programmation, l'Université populaire permanente s'est aussi enrichie d'un nouveau format avec la représentation d'une pièce de théâtre du dessinateur Charb, intitulée *Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes*. Suivi d'un échange avec Marika Bret, la directrice des ressources humaines de *Charlie Hebdo*, « cet évènement montre que la culture amène aussi au débat et permet de réfléchir autrement », commente Ghislaine Bassez.

De la même manière, l'actualité du Kremlin-Bicêtre alimente tout autant le débat de l'Université populaire permanente. Selon l'élue, la discussion de thématiques importantes pour la vie des habitants telles que le référendum local, la politique sociale du logement ou encore la mobilité urbaine, « favorise la démocratie au plus près des Kremli- ▶▶▶

32
intervenants
bénévoles

►►►
nois à travers un creuset de réflexion et de discussion bénéfique à toutes et tous ».

Les Kremlinois au rendez-vous

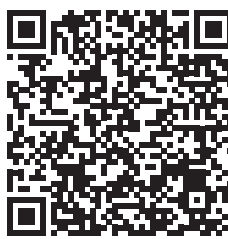
Construite à l'exemple du calendrier scolaire, la programmation 2022-2023 s'inscrit dans le prolongement de l'année écoulée. Les mois de septembre à décembre seront l'occasion de regrouper quatre conférences sur la même thématique : « Quelle société souhaitons-nous construire pour 2050 ? ». L'avènement d'une société de surveillance, la privatisation des services publics ou la question de l'alimentation à travers l'exemple du repas de Noël y seront successivement interrogés et soumis aux avis contraires. Pour Virginie et Philippe, un couple de Kremlinois qui ont découvert cette nouvelle saison grâce au prospectus distribué dans leur boîte aux lettres, les prochaines conférences ne se feront pas sans eux : « tous ces sujets nous parlent et rejoignent nos préoccupations. Ce sera l'occasion d'en parler autour de nous, notamment à nos enfants ».

Pour cette nouvelle saison, l'Université populaire permanente propose une nouvelle manière d'allier savoir et convivialité, par l'intermédiaire d'un apéritif d'après-soirée où public et intervenants pourront poursuivre la conversation avec légèreté. « C'est une bonne idée, souligne Hervé. Ça délie les langues, car les personnes qui n'osent pas poser des



questions pendant la séance peuvent le faire en aparté avec les intervenants ».

De février à mai 2023, les conférences diversifient leur propos, allant du droit au bonheur, au féminisme, en passant par la surconsommation ou la place de la poésie aujourd'hui. Enfin, dans le cadre du Festival de l'écologie populaire les 13 et 14 mai 2023, l'Université populaire permanente prendra ses quartiers dans l'enceinte du parc Pinel. Un rendez-vous qui dépassera les frontières du Kremlin-Bicêtre, puisque Gaëlle, une Gentilléenne qui a découvert l'existence de l'Université populaire permanente grâce aux affiches dans la ville, a promis de s'y rendre. « Ces conférences sont un laboratoire de réflexion, argumente la jeune femme. J'y apprend beaucoup et une chose est sûre : je reviendrai ! ».



Retrouvez toutes les conférences en podcast en flashant ce QR code

PROGRAMME 2022 - 2023

Cycle de conférence

Septembre – décembre 2022 – 20h à l'auditorium de l'Echo

Quelle société souhaitons-nous construire pour 2050 ?

- 21 septembre
Quels modes de vie voulons-nous en 2050 ?
- 12 octobre
Demain, l'avènement de la société de surveillance ?
- 16 novembre
Demain, la privatisation aura-t-elle raison du service public ?
- 14 décembre
Le repas de Noël : un combat ?

Conférences thématiques

Février – mai 2023 - 20h à l'auditorium de l'Echo

- 8 février
Existe-t-il un droit au bonheur ?
- 8 mars
Le féminisme à l'épreuve du quotidien
- 12 avril
Surconsommation, l'impasse ?
- 13 mai
L'écologie est-elle réservée aux riches ? (au parc Pinel)
- 24 mai
La poésie est-elle un testament générationnel ?

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

01 84 04 05 80

8, rue Georges Le Bigot
94800 VILLEJUIF



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

Depuis 1974:



Inscription dès le 1er Septembre

☎ : 01 47 26 09 15 ✉ : contact@ladase.fr



N°1 des services à domicile

L'agence O₂ Villejuif vous accueille !



AVANCE IMMEDIATE
-50%
DE CREDIT D'IMPOT*



Ménage
Repassage



Garde
d'enfant



Soutien
scolaire

Votre agence O₂ intervient sur les communes de Villejuif et Le Kremlin-Bicêtre

2 heures de prestations offertes**



Agence O₂ Villejuif
9 Rue Jean Prouvé
94800 Villejuif
01 41 73 34 40 - villejuif@o2.fr

www.O2.fr ☎ n° national 02 43 72 02 02
appel non surtaxé

Urssaf : *Avantage fiscal éventuel. Selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du CGI. L'avance immédiate est un service facultatif proposé par l'URSSAF réservé aux prestations et contribuables éligibles. Pour toute question, veuillez contacter O₂. Pour plus d'informations : service-public.fr



** offre valable sur présentation de ce coupon pour toute première signature d'un contrat O₂ de prestations régulières de 2 heures hebdomadaires minimum en ménage-repassage, garde d'enfants avant le 31/12/2022 et de la réalisation d'une première intervention avant le 31/03/2023. Sous réserve des autorisations détenues par l'agence et de la zone géographique autorisée (zone de couverture disponible sur www.o2.fr). Offre non cumulable avec toute autre promotion, non remboursable, non échangeable, non fractionnable et réservée à une seule offre par foyer.
ODI SERVICES FAMILY - SARL au capital de 25000 euros - 9 Rue Jean Prouvé, 94800 Villejuif - RCS Créteil n°884425356 - Franchisé, commerçant indépendant, membre du réseau O₂ - Crédit photo : Adobe Stock - © Oui Care Communication - 09/22



Ma vraie victoire,
c'est toute la
confiance que
j'ai gagnée sur
moi-même et la
découverte de
mes possibilités.

VANCY MASENGO

Les mots pour le dire

Au printemps dernier, Vancy Masengo, élève de la filière professionnelle du lycée Darius-Milhaud, s'est illustrée en participant brillamment à un concours d'éloquence. Une épreuve qui lui a permis de surmonter son bégaiement, tout en lui ouvrant de nouvelles perspectives.

A l'entendre, la voix calme et posée, le débit fluide et le propos construit, on ne peut imaginer qu'il y a quelques mois encore, Vancy Masengo, seize ans, souffrait de bégaiement. Mais cette élève de Première pro, en filière accueil au lycée Darius-Milhaud, n'a pas eu besoin d'un orthophoniste pour surmonter ses problèmes d'élocution. Il lui aura suffi, en avril dernier, de s'inscrire « *sur un coup de tête* » à un concours d'éloquence organisé dans l'enceinte de son établissement pour que la métamorphose s'opère.

Concours de circonstance

Élevée au sein d'une famille modeste d'origine congolaise de Vitry-sur-Seine, Vancy aime, dès son plus jeune âge, raconter à sa mère les histoires qu'elle invente devant son miroir, seule dans sa chambre. Mais au milieu de deux grands frères, difficile de trouver sa place et de se faire entendre. D'où une propension à parler vite, très vite, en jetant pêle-mêle toutes les pensées qui se bousculent dans sa tête. Un phénomène qui s'accroît à l'adolescence, lorsqu'elle culpabilise sur l'absence de son père, dont elle est sans nouvelles depuis qu'elle a 3 ans. « *À ce moment-là, je me suis mise à parler encore plus vite. Je perdais mes mots, je n'avais pas encore fini une phrase qu'une autre la remplaçait, si bien qu'on se moquait de moi à l'école* », reconnaît la jeune fille sans détour. Souvent reprise par sa mère, puis par ses enseignants, elle est soutenue dès son entrée au lycée par son professeur de français, M. Ertus, qui décide de l'aider à reprendre confiance en elle. « *Au printemps dernier, il nous a proposé de participer à un concours d'éloquence organisé par l'académie de Créteil, se souvient Vancy. Comme j'étais plutôt à l'aise en français et que j'aime beaucoup parler malgré mes problèmes de diction, je me suis inscrite sans réfléchir. Et ça a tout changé !* »

« Trouve ta voix »

« Se taire, est-ce coupable ? » C'est sur ce sujet, plein de symbolique pour Vancy, que les participants au concours doivent faire valoir leur maîtrise de l'art oratoire. Pour parvenir à élaborer un discours personnel

apte à convaincre son auditoire, la lycéenne est épaulée par l'association Trouve ta voix, spécialisée dans ce genre d'exercice. Grâce à ses conseils, elle parvient à contenir son flot de paroles et à surpasser son bégaiement. « *Quand j'ai vu l'amphithéâtre du lycée plein à craquer, j'ai failli faire demi-tour, avoue Vancy. Mais, encouragée par M. Ertus, je me suis quand même lancée. Au fil de mon discours, je me suis sentie de plus en plus à l'aise car je*

voyais que j'arrivais à bien articuler et à convaincre le public. » À sa grande surprise, Vancy rafle la première place et se voit qualifiée pour la demi-finale régionale dans la prestigieuse salle de Sciences-Po Paris. Une récompense qui remplit sa famille de fierté et libère la jeune fille de la crainte de s'adresser à un grand public.

Sciences-Po

Un mois seulement après son coup d'éclat au lycée, un nouveau défi de taille attend Vancy au cœur de l'une des plus illustres écoles françaises. Cette fois, la pression qui l'entoure est d'une tout autre nature. « *Je me suis sentie un petit peu bête en franchissant le portail, se remémore-t-elle. J'étais la seule candidate issue d'une filière professionnelle et j'ai eu le sentiment de ne pas être à ma place* ». Pourtant, sur le thème « *Quel message souhaiteriez-vous adresser à la génération future ?* », la lycéenne livre une déclaration d'espoir et d'encouragement à l'attention des plus jeunes, qui fait tout de suite mouche auprès du jury. « *Dans mon discours, j'ai joué avec les émotions du public en alternant le ton et la gestuelle. Ce qui m'a marqué surtout, c'est que pour une fois, la salle fait silence parce que c'est moi qui parle !* » Une fois de plus, le premier prix lui revient et lui ouvre les portes du grand amphithéâtre de l'université Panthéon-Sorbonne pour y disputer la finale régionale, l'aboutissement d'une démarche qui lui a révélé sa vraie valeur.

Une victoire sur elle-même

Dans les semaines qui précèdent le concours prévu en juin, elle intensifie sa préparation, peaufine son texte et le répète encore et encore, jusqu'à trouver les gestes et les mots qui sonnent justes. « *Cette période, finalement, c'était un bon stress, confie-elle de sa voix douce. Je me disais que ma mère serait là et qu'elle se rendrait compte que j'ai du talent. C'est quelque chose qui me tenait à cœur* ». D'autant que pour le sujet du concours « *Quel héros ou héroïne pour notre temps ?* », Vancy a choisi de prendre exemple sur les femmes en général et sur sa mère en particulier, véritables « *héroïnes du quotidien* ». D'emblée, son discours et sa manière de s'impliquer personnellement se démarquent et séduisent. Elle décroche une deuxième place qui la satisfait, mais qu'elle considère presque comme anecdotique. « *Ma vraie victoire, dit-elle en marquant un silence, c'est toute la confiance que j'ai gagnée sur moi-même et la découverte de mes possibilités* ».

Alors qu'autrefois elle ne se sentait pas faite pour de longues études, Vancy envisage à présent d'aller jusqu'à bac +5 en commerce international pour travailler à l'étranger dans l'événementiel. « *Et je sais que je vais réussir !* », assure-t-elle. Finalement, ce concours n'a pas seulement corrigé son défaut d'élocution, il lui a enfin permis de trouver sa voie. Mais avec un « e », cette fois. ■

Repères :

2006 :

Naissance à Antony (Hauts-de-Seine)

2019 :

Début de son bégaiement

Avril 2022 :

Gagne le concours d'éloquence de son lycée

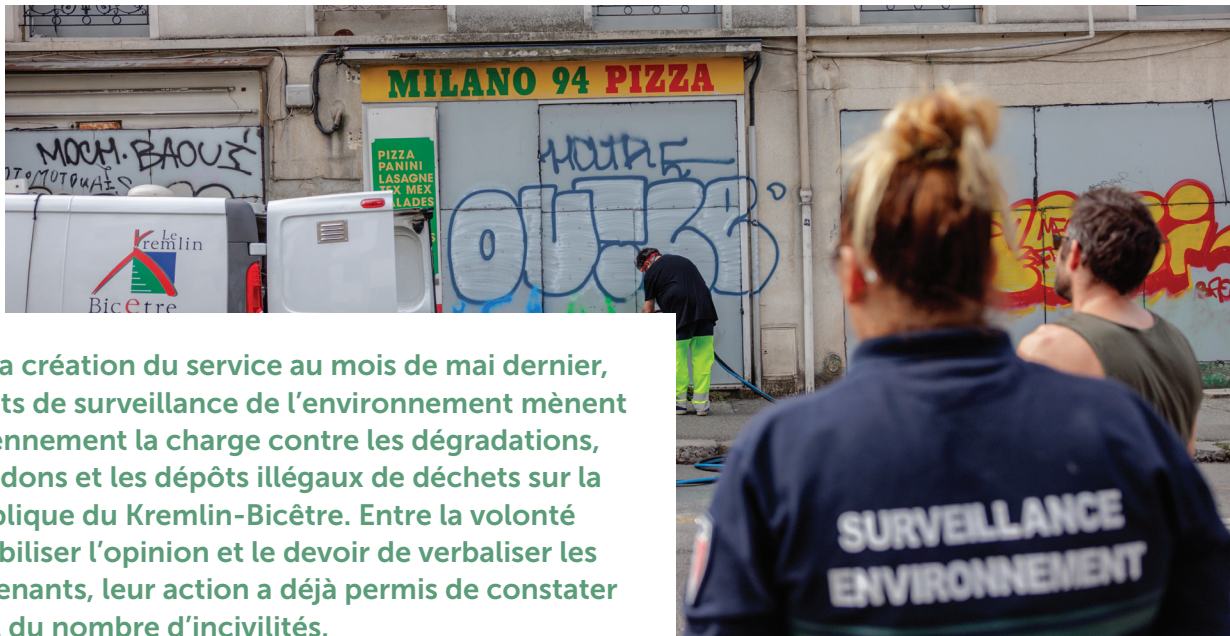
Mai 2022 :

Rempporte la demi-finale régionale à Sciences-Po

Juin 2022 :

Deuxième de la finale à la Sorbonne

Agir contre les pollueurs



Depuis la création du service au mois de mai dernier, les agents de surveillance de l'environnement mènent quotidiennement la charge contre les dégradations, les abandons et les dépôts illégaux de déchets sur la voie publique du Kremlin-Bicêtre. Entre la volonté de sensibiliser l'opinion et le devoir de verbaliser les contrevenants, leur action a déjà permis de constater un recul du nombre d'incivilités.

Des bennes à ordures qui débordent sur la chaussée, du mobilier déposé à même le trottoir, des sacs poubelles éventrés à la proie des nuisibles, des graffitis qui apparaissent du jour au lendemain... Pour les agents de surveillance de l'environnement, qui dépendent de la police municipale de proximité, les incivilités et les actes de vandalisme se ramassent chaque jour à la pelle. Dans le droit fil de la politique écologique que conduit la municipalité depuis deux ans, le service récemment créé se mobilise auprès des habitants et des commerçants à travers des actions de prévention pour assoir sa démarche.

Tags et dépôts sauvages

Quotidiennement en patrouille dans les rues du Kremlin-Bicêtre, Widdy Faustin, responsable de la surveillance de l'environnement, tient une liste des « points sensibles » de la ville qui concentrent des dépôts sauvages de déchets. « On a souvent affaire à des encombrants, des matelas, des tables, des chaises, déposés directement dans la rue. Mais aussi à des déchets qui ne sont pas ramassés après des pique-niques dans les parcs ou les squares de la ville ou à des bacs pollués, sans compter les tags, jusqu'à une dizaine par jour ! », raconte cet ancien responsable du service propreté d'une commune de Seine-Saint-Denis, qui poursuit en parallèle un cursus juridique en droit de l'environnement.

Une nette diminution des déchets a été constatée.

Comme les abandons sont réprimés par le Code Pénal, la mission du responsable est de faire cesser chaque infraction via la mise en place de la verbalisation des usagers, en suivant une procédure spécifique : après avoir relevé un déversement de déchets en dehors des bennes prévues à cet effet, des preuves matérielles sont recherchées et photographiées pour identifier l'auteur,

en vue d'une convocation par la police municipale de proximité. Par ailleurs, si le dépôt a été effectué à l'aide d'un véhicule, le service peut s'appuyer sur le visionnage des caméras de vidéo-protection positionnées dans l'espace public pour confondre le coupable.

Pour cela, les agents peuvent compter sur l'arrivée d'un nouveau collègue depuis le mois de juillet et d'une équipe de deux agents spécialisés dans le nettoyage des tags. « Hormis le décapage des graffitis, qui nous revient, nous faisons appel à l'Établissement public territorial du Grand-Orly Seine Bièvre, qui gère la collecte des déchets, pour assurer le déblayage, détaille Widdy Faustin. Préalablement, les déchets sont placés dans des sacs par nos soins et entourés d'un ruban de signalisation ».

Sensibilisation et tri sélectif

Depuis la mise en place de cette équipe dédiée, un suivi des contrôles a permis d'identifier un recul des dépôts sauvages. Selon le responsable, « une nette diminution des dépôts de déchets a été constatée au mois de juin par rapport au mois de mai, avant qu'ils ne repartent à la hausse au mois de juillet, qui est généralement un mois de fête ». De plus, une baisse significative des dépôts des commerçants a été observée depuis. En parallèle, le pôle surveillance de l'environnement se consacre à tout un volet de prévention et de sensibilisation au recyclage, « car il s'agit de la finalité de notre action », explique Widdy Faustin. À l'occasion du Forum des associations, le service a animé un stand pour inculquer les bons usages en matière de tri sélectif, en distribuant des guides pratiques aux riverains. Une opération réussie pour le service. « La surveillance de l'environnement nécessite cette double action : de la répression quand c'est nécessaire, mais aussi de l'éducation et de l'information, dès l'école, pour sensibiliser chacun aux bons gestes afin que l'espace public soit agréable à vivre », souligne Sidi Chiakh, adjoint au maire chargé de l'espace public et de la propreté. ■

Association de bienfaiteurs

L'association de théâtre L'Arbre Sec interprétera, vendredi 14 octobre à 20h30, la pièce *Un Vrai Bonheur* à l'Espace André-Maigné, au profit de l'association SOS Enfants qui fête cette année ses 40 ans. Un mariage de cœur entre culture et caritatif qui dure maintenant depuis six ans au Kremlin-Bicêtre.

Un *Vrai Bonheur*. Le titre de cette pièce de Didier Caron pourrait résumer à lui seul la relation de longue date unissant deux associations kremlinnoises qui ont décidé de faire cause commune. Chaque année en effet, les dons récoltés grâce à une pièce de théâtre montée par la troupe de L'Arbre Sec bénéficient directement aux familles défavorisées du tiers monde, soutenues par l'association SOS Enfants. Une collaboration qui prend une résonance particulière à l'aube des 40 années d'existence de cette dernière.

Coup de cœur

Lorsqu'elle évoque sa rencontre avec les membres de SOS Enfants, Christine Gaudru, la présidente de L'Arbre Sec, affiche un large sourire. « C'était en 2016, au Forum des associations, se souvient-elle. J'ai tout de suite accroché avec la manière dont ils concevaient leur action, sans faire dans le pathétique ni dans l'assistanat ». Créée en 1982 par Alfred Blanchet, figure bien connue de la vie locale kremlinnoise, l'association SOS Enfants récolte des dons pour, selon leur propre slogan, « aider sans assister » les enfants d'Haïti, du Congo ou encore du Népal. C'est à l'évocation des multiples opérations d'alphabétisation, de scolarisation et de distribution alimentaire effectuées dans ces pays, que les membres de L'Arbre Sec ont immédiatement décidé de s'associer à cette démarche. « En leur proposant de monter chaque année un spectacle à leur profit, c'était pour nous le moyen de donner un sens supplémentaire à notre passion, en soutenant de loin une cause importante », confie Christine Gaudru. Pour l'association SOS Enfants, qui compte près de 4000 donateurs, cette collaboration inattendue avec L'Arbre Sec a tout de suite été une évidence. Selon Christel Rocheteau, la déléguée générale de l'association caritative, « L'Arbre Sec donne son talent, ce qui est aussi un don d'une autre nature ».

Avant-première

Créée en 2009 dans le sous-sol d'un bar qui porte ce nom, L'Arbre Sec a pour vocation de monter des spectacles amateurs sous la direction d'un metteur en scène professionnel. « Si nous souhaitons conserver le caractère amateur de notre troupe, nous avons aussi l'exigence de confier la mise en scène à un vrai spécialiste afin d'avoir un regard extérieur et une expertise », indique Christine Gaudru. Ainsi, chaque année, les comédiens présentent une pièce à l'atmosphère bien différente de la précédente, même si la compagnie garde une préférence pour le registre de la comédie dramatique. En douze années de présence sur scène, l'association se sera attaquée à des classiques comme *Le Roi s'amuse* de Victor Hugo, *Oncle Vania* d'Anton Tchekhov ou encore la



Christel Rocheteau, déléguée générale de SOS Enfants et Christine Gaudru, présidente de L'Arbre Sec.

Monter un spectacle au profit de SOS Enfant donne un sens supplémentaire à notre passion

Christine Gaudru

comédie anglaise *La Milliardaire* signée George Bernard Shaw. « Finalement, la coopération avec l'association SOS Enfants nous permet de présenter nos spectacles en avant-première au Kremlin-Bicêtre, avant d'investir de petits théâtres parisiens pour le reste des représentations », soulignent Claire Guillon, la secrétaire de l'association et Patrick Noël, son trésorier.

Chapeau les artistes !

Lors de ces représentations initiales et solidaires, impossible pour L'Arbre Sec de faire payer l'entrée. Au contraire, chaque spectateur est libre d'apporter la contribution qu'il souhaite, en donnant « au chapeau ». Une démarche qui séduit Christel Rocheteau : « le chapeau, ça nous ressemble, car chez nous, à SOS Enfants, il n'y a pas de minimum pour les dons... ni de maximum ! Cette méthode permet de donner à tout le monde les moyens de participer », s'enthousiasme la déléguée générale. Grâce à l'argent récolté, SOS Enfants a pu financer et accompagner des actions sur lesquelles l'association est engagée à l'étranger, mais aussi rester au cœur de la vie associative kremlinnoise. « L'Arbre Sec, ça donne de beaux fruits, en définitive ! », plaisante Christine Gaudru.

Cette année, le duo d'associations espère rencontrer un nouveau succès lors de l'avant-première d'*Un Vrai Bonheur*. Cette comédie de Didier Caron, qui aborde les clichés modernes du couple et du célibat à l'heure du mariage, prend une tournure très symbolique pour nos bienfaiteurs associés, qui fêtent cette année leurs six ans de mariage. Que du bonheur !



SOS Enfants

8, rue du Château-des-rentiers, 75013, Paris
sos.enfants@wanadoo.fr

L'Arbre Sec

Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative,
11 rue du 14-juillet
arbresec.theatre@gmail.com

Conseil municipal participatif : la parole aux Kremlinois



Comme s'y était engagée la municipalité, les Kremlinois ont pris part au débat lors du Conseil municipal participatif du 15 septembre dernier. Ils ont ainsi pu poser leurs questions et donner leur point de vue au sujet du prochain référendum kremlinois annuel axé sur les mobilités, qui aura lieu le dimanche 27 novembre.

i Référendum kremlinois annuel
Dimanche 27 novembre, dans les bureaux de vote habituels 8h-18h

Plus d'échanges, moins de verticalité. Telle est l'ambition affichée par la municipalité, qui souhaite intensifier l'intérêt des Kremlinois pour la chose publique avec la mise en place, le 15 septembre dernier, du deuxième Conseil municipal participatif. Après une concertation avec les conseils de quartiers et la commission extra-municipale des mobilités dans les mois précédents, les habitants étaient ainsi invités à prendre la parole sur la question : « Approuvez-vous la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les voiries communales du Kremlin-Bicêtre ? », qui fera l'objet du prochain référendum kremlinois annuel, dimanche 27 novembre.

Grâce à la participation des Kremlinois présents dans la salle, mais aussi en ligne sur les réseaux sociaux de la ville, les débats ont été animés avec plusieurs interventions et de nombreuses questions posées aux élus. « *Quels seront les moyens mis en œuvre pour faire respecter les 30 km/h ?* », « *Est-ce que les routes départementales passeront aussi à 30 km/h ?* », ou encore « *Quels aménagements sont prévus pour réduire la vitesse et sécuriser les déplacements de tous ?* », autant d'interrogations qui ont permis d'instaurer le débat et d'entamer le dialogue. Les élus ont ainsi pu répondre aux Kremlinois et leur apporter des précisions. « *L'abaissement de la vitesse est une condition essentielle pour un meilleur partage de l'espace public avec un nouveau schéma de mobilités. Si les Kremlinois approuvent ce projet, une concertation quartier par quartier interviendra pour trouver des solutions adaptées à tous les usagers* », a déclaré Jean-François Delage, premier adjoint chargé de l'éducation, de la démocratie et des services publics, avant de rappeler que « *le résultat des urnes sera respecté quel qu'il soit* ». —

2^{ÈME} ÉDITION



LE 27 NOVEMBRE 2022

Dans vos bureaux de vote habituels



LES VISAGES DE L'HÔPITAL BICÊTRE

1/6 - « Le grand renfermement »

Loin de l'hôpital moderne de réputation internationale qu'il est aujourd'hui, Bicêtre fut dans son « premier âge » d'abord un lieu de relégation sociale assez peu hospitalier, où le soin s'avérait être le grand absent. C'est par ce premier chapitre assez peu connu que *Le Mag'* inaugure une nouvelle série consacrée aux différents visages qu'aura connus l'hôpital de Bicêtre tout au long de son histoire.

Une fois débarrassé des ruines de ce qui fut autrefois le château de Winschester, les premiers bâtiments qui constituent aujourd'hui l'Hôpital de Bicêtre furent édifiés en vue d'accueillir les vieux soldats indigents des armées royales. Ils trouvèrent leur destination historique en intégrant l'« Hôpital Général » (ancêtre de l'Assistance Publique de Paris), institution créée par Ordonnance royale en 1656.

Hôpital Général ou asile carcéral ?

S'appuyant notamment sur l'exemple de Bicêtre dans ses œuvres de références *Histoire de la Folie à l'âge classique* et *Surveiller et punir*, le philosophe Michel Foucault théorise ce basculement comme celui du « Grand renfermement », illustré à Paris par l'instauration de l'Hôpital Général (qui comprend notamment les petite et grande Pitié et la Salpêtrière). Si la Renaissance avait déjà dépouillé la misère de son caractère mystique, dès le XVI^{ème} siècle, en France, l'expansion de la mendicité et du vagabondage liés aux famines et aux guerres, est partout considéré comme un délit devant conduire à l'internement aussi bien des mendiants que des indigents en errance. À Paris, lieutenants de police et archers de l'Hôpital Général les traquent, au nom d'une monarchie qui désire policer le corps social.

Les tentatives multiples d'éradiquer violemment la « Cour des miracles », sorte de « contre société » de mendiants, d'infirmités et de vagabonds nichée au cœur de Paris et immortalisée par Victor Hugo dans *Les Misérables*, viendront abonder Bicêtre de nombre de ses pauvres hères... À la fois asiles, manufactures et prisons, ces « microcosmes de la concentration » à l'écart de la ville, telles jadis les léproseries dont le modèle les a inspirés, se veulent des institutions de bienfaisance. La charité et le sentiment religieux sont pourtant bien loin de s'y illustrer.

L'oisiveté, « mère de tous les vices » !

Ces multiples rôles confiés entre autres à Bicêtre ne renvoient visiblement pas à une politique d'assistance des pauvres, la fonction répressive étant prégnante. La « faune » hétéroclite peuplant ces lieux prouve que les pauvres ne sont pas seuls à être raflés. Le traitement « médical » (plus que sommaire !) des vénériens, des épileptiques et des aliénés incombe rapidement à Bicêtre et à la Salpêtrière. Mais, dans une improbable confusion des usages, Bicêtre joue aussi le rôle de maison de correction, véritable anti-chambre du bagne.



Le travail forcé, l'éducation religieuse et la privation de liberté ne forment qu'un seul et même antidote contre l'oisiveté.

Ce cumul des fonctions est explicable si l'on considère que, pour la société d'alors, le travail forcé, l'éducation religieuse et la privation de liberté ne forment qu'un seul et même antidote contre l'oisiveté ou ce qu'on appelle alors le « libertinage ». À travers la pauvreté, ce qui est puni à Bicêtre, c'est ce qui est perçu comme le spectre du parasitisme. Lieu de relégation sociale, on y bannit de la cité tous les éléments qui, par leur comportement, sont jugés « déraisonnables », et qui sont virtuellement contestataires du modèle d'ordre social imposé par l'émergence de la Monarchie absolue.

Enfermements volontaires

Dès l'origine, Bicêtre, où la corruption et les détournements sont monnaie courante, compte néanmoins ses « bons pauvres » qui ont pu y trouver asile volontairement, se procurant là le toit et le couvert dans des conditions très précaires toutefois, tant du point de vue d'un hébergement aux horaires strictement encadrés, que d'un indigent régime alimentaire. Ceux-ci sont faiblement améliorés quand, financièrement, ces bons pauvres qui peuvent prêter leur force de travail à l'extérieur, y contribuent modestement.

Jusqu'à la Révolution, les lieux d'enfermement tel Bicêtre apparaissent, y compris aux yeux des contemporains, comme relevant d'une légalité spécifique, aux confins de la loi, hors du regard de la justice traditionnelle. Louis-Sébastien Mercier, auteur d'un *Tableau de Paris à la veille de la Révolution*, pourra décrire ces lieux de relégation, à la promiscuité épouvantable à maints égards, comme des « espèces de prisons où l'indigence est punie comme le crime ».

Le mois prochain : L'asile de fous



LA VIE ENSEMBLE

LE KREMLIN-BICÊTRE / 94

CŒUR JAURÈS : l'esprit village aux portes de Paris



- Calme et verdure face à l'hôtel de ville
- Une résidence intimiste en cœur de ville
- Des balcons et de superbes terrasses** pour vivre le confort à ciel ouvert

nexity.fr

0 810 07 7000

Service 0,06 €/min + prix appel

Publicité NEXITY. * L'ensemble des illustrations, photos, vues, plans et représentations tant intérieures qu'extérieures est donné uniquement à titre indicatif, non contractuel. ** Disponibles selon les appartements. Nexity Seeri - SAS au capital de 39 958 euros - RCS Paris 331 129 437 - Siège social : 19, rue de Vienne TSA 10034 - 75801 Paris Cedex - Illustrateur : SCENESIS - Architecte : BDVA Architectes - Document et illustration non contractuel à caractère d'ambiance. Libre d'interprétation de l'artiste. La représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Conception : ABENGE JFKA - 09/2022

Pharmacies de garde

DIMANCHE 9 OCTOBRE

PHARMACIE DU FORT DE BICETRE
25, Av. Charles Gide
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 46 72 16 29

DIMANCHE 16 OCTOBRE

PHARMACIE DE LA PLACE DE LA VICTOIRE
28, rue Charles Frérot
94250 Gentilly
01 45 46 35 83

DIMANCHE 23 OCTOBRE

PHARMACIE DAKHLI
11, Av. de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 46 71 29 48

DIMANCHE 30 OCTOBRE

PHARMACIE PRINCIPALE DU KB
46, Av. de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 46 58 07 17

MARDI 1^{ER} NOVEMBRE

PHARMACIE ISSOUFALY
16, Ter Bd. Chastenot de Gery
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 47 26 00 53

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte au public les :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 15h à 18h
- Samedi : de 8h30 à 12h

Permanences de la police municipale de proximité

3, rue Danton

Du lundi au vendredi 9h15 - 12h45 et 14h - 17h30

Tel : 01 53 14 17 65

Travaux

- Rue du professeur Bergonié, au niveau du lycée Darius Milhaud : réfection partielle de la chaussée, suite à une rupture de canalisations rue Benoit-Malon. Fermeture de la voie de circulation entre la rue du professeur Einstein et jusqu'à la limite avec Villejuif durant les vacances de la Toussaint.
- 47 Rue Kennedy : renouvellement du réseau souterrain d'électricité. Neutralisation de quelques places de stationnement et d'une partie des trottoirs, du 3 au 28 octobre.

Le carnet

DU 15 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE

ILS SONT ARRIVÉS

- Zayn ALIOUI
- Hilal BEN ROMDHA NE EL KHANNOUSSI
- Zacharie DELFASSY
- Sacha DIAB
- Malia GOUNIFIO
- Noah HADDOUCH
- Cassandra RABIN
- Yahya SOMRANI

ILS SE SONT DIT OUI

- Ethan ABITTAN & Anaëlle OBADIA
- Oleksandr DROBOT & Karina NOVOSELOVA
- Julien FERMAUD & Abla AMMOR
- Riaz HATIA & Marie THELLIER
- Sophien SLIMANI & Mélodie CHETTOUH

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Renée BOISSE veuve BEAURIANNE
- Maxime BRUNEAU
- Tassadit HAMMA veuve BOUSSOUEL
- Jeannine LUBINEAU veuve MEXMES
- Suzanne MONDAMERT veuve SURBATIS
- Janine NOËL veuve BRESSON
- Dominique RIBEYROLLES
- Julia TAÏEB
- Anne TESTA épouse QUIROSA

LA VILLE RECRUTE

- GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE H/F
- AGENT FACTURATION H/F
- AGENT D'ANIMATION ET DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE H/F
- ANIMATEUR ACM H/F
- JARDINIER H/F
- AGENT D'ENTRETIEN DES ÉCOLES H/F

Retrouvez l'ensemble des annonces et candidatez sur kremlinbicetre.fr, rubrique « Offres d'emploi ».

Vos élus vous reçoivent

Les adjoints et conseillers municipaux délégués vous reçoivent sur rendez-vous en composant le : 01 45 15 55 55 ou en écrivant à : secelus@ville-kremlin-bicetre.fr

permanences citoyennes

Chaque samedi de 9h30 à 12h

Les permanences citoyennes se déroulent par téléphone en composant le : 01 45 15 55 55

Prochaines permanences citoyennes :

- 15 octobre
- 19 novembre

Le marché



Tous les mardis, jeudis et dimanches de 8h à 14h, avenue Eugène Thomas

Vous avez un projet artistique musical à développer ?

Envoyez votre dossier de demande à : studiomusique@ville-kremlin-bicetre.fr

STUDIO DE MUSIQUE

Un studio de musique municipal

Pour les musiques actuelles

Kremlin-Bicêtre

TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

des groupes politiques du conseil municipal

LE KREMLIN-BICÊTRE EN COMMUN

Un col roulé sinon rien ?



L'inflation atteint des sommets et la hausse des prix comme du carburant pèsent lourdement sur le portefeuille des Français.

Le Gouvernement préfère faire la promotion de cols roulés et baisser le chauffage plutôt que de taxer les super-profits. Il invoque chaque matin la « sobriété » plutôt que de s'attaquer au scandale des jets privés qui polluent tous les jours.

Pourtant, des solutions existent : reprendre le contrôle à 100 % d'EDF, plafonner les prix, augmenter les salaires. C'est cela, le véritable ruissellement.

Pire encore, les collectivités locales sont laissées à l'abandon, alors qu'elles sont en première ligne et subissent elles aussi de plein fouet la hausse des prix. Le Gouvernement veut imposer 10 milliards d'économies supplémentaires !

Au Kremlin-Bicêtre, nous sommes mobilisés pour protéger les Kremlinois, avec les services d'action sociale qui accompagnent les plus modestes, mais aussi en mettant en œuvre un véritable plan de sobriété. Pour cela, nous agissons depuis 2 ans en ayant renforcé l'isolation des écoles par la réfection de toits, avec la distribution de gourdes à tous les élèves et agents de la ville ou encore par l'investissement d'1,4 million d'euros en 2021 et 2022 pour rénover les chaudières de bâtiments municipaux.

Notre écologie est populaire et concrète, au service des Kremlinois.

C. Bocabeille & F. Raymond

POUR UNE VILLE QUI NOUS RASSEMBLE

L'heure des choix



En ce début d'automne, la pression s'accroît sur les ménages qui redoutent la venue de l'hiver, l'envolée des factures d'énergie, le risque de coupures de courant ou la fermeture d'équipements publics. Des choix doivent être faits.

Ainsi l'Université de Bordeaux a-t-elle décidé de fermer quinze jours supplémentaires lors des vacances d'hiver. Le groupe Vert-Marine (premier délégué du secteur des piscines) a doré et déjà fermé 30 % de ses bassins. Les diverses collectivités, dont l'Etat et le Département du 94, ont décidé d'aider les ménages avec des chèques-énergie.

Ces décisions prises dans l'urgence ne sauraient être des solutions pérennes pour faire face aux enjeux économiques et environnementaux. Il est de la responsabilité de l'Etat d'assurer l'indépendance énergétique de notre pays, tant sur le plan du bâti (isolation) que sur celui de la diversification des ressources. Alors qu'on demande aux citoyens de veiller aux petits gestes du quotidien, nous savons qu'au Qatar, un événement sportif international sera bientôt organisé, à grand renfort de stades climatisés en plein désert, et au prix de milliers de vies sacrifiées pour leur construction. Une horreur humaine et environnementale. Le supporter qui sommeille en chacun de nous est interpellé par les appels au boycott qui se multiplient. Mais là encore, les efforts individuels et consentis de chacun ne suffiront pas.

Le groupe « Pour une ville qui nous rassemble », élus PCF et Tous citoyens.

ELUS SOCIALISTES

Toujours engagés et mobilisés pour vous accompagner



Dans un contexte économique difficile, l'équipe municipale a rendu publique sa décision d'étendre le bouclier communal aux ménages les plus modestes qui auraient des difficultés à honorer leurs factures de gaz cet hiver. Cette initiative fait écho au Grand plan de sobriété énergétique mis en œuvre sur tout le territoire. Le groupe socialiste s'est naturellement associé à cette mesure prise en charge par notre collectivité locale, en phase avec l'ensemble des dispositifs déjà votés au budget 2020 pour aider les plus démunis de nos concitoyens après l'apparition de la pandémie du Covid. Nous serons attentifs à la bonne mise en place de cette extension du bouclier communal et à la qualité de vie des Kremlinois dans les prochains mois. Voire, nous proposerons d'autres initiatives protectrices, le prolongement de la guerre en Ukraine faisant redouter un hiver rude pour les plus fragiles économiquement.

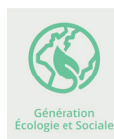
Par ailleurs, pour actionner le début de l'automne, vos élus socialistes vous invitent à participer aux nombreux temps forts et engagés de notre ville : dans le cadre d'Octobre Rose avec les « Foulées kremlinoises » ; la 15e édition des journées portes ouvertes des artistes pour une culture toujours accessible et le lancement du second référendum local annuel sur la réduction de la vitesse en ville à 30km/h.

Le groupe socialiste est fier d'accompagner et de promouvoir ces initiatives !

Les élus du groupe socialiste

GÉNÉRATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Une rentrée sur les chapeaux de roues



La fin septembre s'accompagne de la fin de l'été, nous retrouvons des températures plus tempérées que celles que nous avons connu durant ces épisodes de canicule. Génération écologie et sociale est fière d'afficher son soutien en préparation de la campagne du référendum sur la réduction de vitesse à 30 km/h dans les rues du Kremlin-Bicêtre.

Les choses avancent au Kremlin et nous avons besoin de vous pour avancer sur la question du développement des éco-mobilités. Nous devons nous saisir de l'opportunité d'accroître le partage des mobilités mais également de décarboner l'espace public. Nous sommes tous exposés au même désagrément au quotidien, à savoir les nuisances des véhicules thermiques ainsi que de la vitesse. Soutenu par la commission extra municipale sur les mobilités, nous devons agir au plus vite en nous rendant aux urnes pour notre confort et notre sécurité à tous.

Par ailleurs, la réduction de la vitesse n'est pas une finalité, il s'agit des prémices d'un plan de plus grande envergure qui consistera à moderniser notre voirie. Il sera nécessaire de repenser demain, des sens de circulations, des carrefours et d'embellir notre chère ville.

L'abaissement de la vitesse est et sera la clé de voûte qui permettra d'enclencher ce travail plus large du partage de l'espace public. Nous devons combiner nos efforts et faire grandir une réflexion des éco-mobilités qui conditionnera notre avenir et celui de nos enfants.

TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

Groupes d'opposition

GRUPE ÉCOLOGISTE ET CITOYEN DU KREMLIN-BICÊTRE



La tribune du « Groupe écologiste et citoyen du Kremlin-Bicêtre » ne nous est pas parvenue.

ENSEMBLE CHANGEONS LE KB



La tribune du « Ensemble changeons le KB » du mois d'octobre ne nous est pas parvenue.

KREMLIN-BICÊTRE EN AVANT, RADICAL ET ÉCOLOGISTE

Finances locales : la ville aux abois



L'automne est aussi la saison des feuilles... d'impôt. Et les impôts locaux sont cette année en forte augmentation, par la seule volonté du maire du Kremlin-Bicêtre. La majorité municipale a en effet décidé de laisser s'appliquer l'indexation de 3,4 % des bases d'imposition décidée par le gouvernement. Un autre choix était possible : diminuer les taux, pour modérer la hausse subie par les ménages kremlinois et les propriétaires, dont les bailleurs sociaux. Or, malgré cela, il n'y a aucune marge de manoeuvre dans le budget de la ville. Pour preuve, la décision modificative adoptée par le dernier conseil municipal. Pour financer la hausse du point d'indice des fonctionnaires, ce qui ne représente que 1,25 % du budget primitif de fonctionnement, M. Laurent est d'abord acculé à inscrire une subvention hypothétique en 2022. Et comme cela ne suffit pas, il lui faut couper dans les dépenses d'investissement, notamment des travaux d'entretien du patrimoine scolaire !

Seuls les choix de M. Laurent sont à l'origine de cette impasse : recrutement pléthorique de directeurs sur des critères d'ailleurs peu républicains, débauche de communication et référendums inutiles, laxisme dans la verbalisation, tarif de stationnement démagogique à l'avantage des non-Kremlinois.

Alors que le gouvernement veut économiser 10 milliards sur les collectivités territoriales, l'avenir est bien sombre pour le budget communal. Ce sont les Kremlinois qui vont payer les pots cassés.

ERRATUM.

Une erreur technique nous a empêchés de publier la tribune du groupe « Ensemble Changeons le KB » du mois de septembre 2022, que nous publions ce mois-ci avec toutes nos excuses.

ENSEMBLE CHANGEONS LE KB



Il faut agir

Face au dérèglement climatique qui s'accélère, aux épisodes de chaleur que connaissent les agglomérations, il n'est plus possible de bâtir la ville comme nous le faisons il y a quelques années. Selon le dernier rapport du GIEC, 70% des leviers d'action contre le dérèglement climatique se situent au niveau local. C'est aux collectivités locales d'imaginer des politiques publiques innovantes et ambitieuses en faveur de la transition écologique. Malheureusement, la majorité municipale n'en prend pas le chemin. Pour cela, il faudrait tourner le dos à la politique de bétonisation orchestrée par JL Laurent depuis 1995. Mais il a préféré la construction d'un centre commercial et l'artificialisation des sols au détriment de la création d'un grand espace vert qui aurait permis aux kremlinois de s'y réfugier pendant la canicule. Il veut atteindre les 40% de logements sociaux pour répondre au dogme communiste et détruire l'îlot Rossel, le centre historique de notre ville, pour y construire un immeuble de 8 étages. Il est urgent de changer de paradigme, de remettre ces projets à plat et de repenser la ville de demain en adoptant un mode de gouvernance plus humble, plus horizontal et plus participatif. Il faut végétaliser notre ville et créer des îlots de fraîcheur, promouvoir les mobilités douces et repenser la place de la voiture, faciliter la marche à pied et rendre les trottoirs plus accueillants pour tous

L. Zirciroglu, N. Chiboub, J-P. Ruggieri, L. Couto, L. El Krete



OCTOBRE ROSE



LES FOULÉES KREMLINOISES

SAMEDI 15 OCTOBRE 2022

3 parcours :
enfants, adolescents et adultes

Inscriptions sur place à partir de 9h
Autorisation parentale obligatoire
pour les moins de 16 ans

Départ à 10h
Stade des Esselières
53, rue du Professeur Bergonié



kremlinbicetre.fr



en partenariat avec la section Athlétisme du CSAKB